

# DR ALLOUCHE

---

Médecin de Recours Evaluation du Préjudice Corporel Assistance à Expertises Médico-Légales

Merci de me fournir par courrier ou lors de votre rendez-vous les documents suivants classés par ordre chronologique :

- les certificats médicaux dont le CERTIFICAT MEDICAL INITIAL, les arrêts de travail, le certificat de consolidation
- les lettres des consultations et les comptes rendus d'hospitalisation
- les ordonnances de médicaments, de biologie, de rééducation
- les comptes rendus de radiographies, échographies, IRM, de scanner...
- lettre de reclassement professionnel ou licenciement
- les rapports d'éventuelles expertises passés précédemment
- les lettres de la CPAM, MDPH ....

**Merci de ne pas utiliser d'agrafes, d'épingles, de plastiques ni de classeur.**

Afin de faciliter la reprographie si nécessaire.

Les images des radiographies, scanner, échographie et IRM seront vues ultérieurement.